

Arrondissement de  
RAMBOUILLET  
-----  
Canton de CHEVREUSE  
-----  
Commune de  
MAGNY-LES-HAMEAUX

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date de convocation  
**25/03/2024**

Date d'affichage de convocation  
**25/03/2024**

Nombre de conseillers

En exercice : 17

Présents : 09

Votants : 09

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 4 avril,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Magny-les-Hameaux,  
Légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de la tenue de ses séances, sous la Vice-présidence de Madame Frédérique DULAC.

Présents :

Frédérique DULAC, Magali DOUSSE, Chrystèle GUILLARD, Yolande GROBON, Jean-Marie THEBAULT, Claire CROIXMARIE, Hayat LAKHYALI, Gasparine MIRABEL, Marc CONGARD

Excusés :

Bertrand HOUILLON, Brigitte BOUCHER, Arnaud BOUTIER, Slimane MOALLA, Anne DEUDON, Annick BOKAN, Evelyne COURTECUISSÉ, Nathalie SENU

Date de la séance :

**4 avril 2024**

Objet :

**Aide facultative n°04/2024**

**Aide financière  
facture des activités  
périscolaires de janvier et  
de février 2024**

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

**ACCEPTE** à \_\_\_\_\_, domiciliée à Magny-les-Hameaux :  
une aide financière sous forme de prêt remboursable en 10 mois pour le paiement à la commune de Magny-les-Hameaux d'une facture des activités périscolaires de janvier et de février 2024 d'un montant total de 446,02 € afin de l'aider. L'aide financière sera versée directement à la commune de Magny-les-Hameaux.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme

Mise en ligne sur le site internet de la ville le : 18/04/2024

Certifié exécutoire le : 18/04/2024



Le président du CCAS

Bertrand HOUILLON

Accusé de réception en préfecture  
078-267801082-20240418-DCCAS20240404A0-DE  
Date de télétransmission : 18/04/2024  
Date de réception préfecture : 18/04/2024